



Ville de Moudon  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale  
1510 Moudon  
[www.moudon.ch](http://www.moudon.ch)

Conseil communal  
T 021 905 88 88  
F 021 905 88 89  
[cc@moudon.ch](mailto:cc@moudon.ch)

Moudon, le 4 février 2026

**EXTRAIT**

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon  
Séance du 3 février 2026  
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 99/26

**Demande d'un crédit de CHF 160'000.- pour l'assainissement de l'amiante dans des bâtiments scolaires de l'Ochette et du Montillier**

- vu le préavis de la Municipalité No 99/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 160'000.- pour l'assainissement de l'amiante dans des bâtiments scolaires de l'Ochette et du Montillier,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. prend acte que l'investissement sera amorti en 10 ans,
4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

**Le préavis No 99/26 est accepté à l'unanimité.**

Ainsi délibéré en séance du 3 février 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL  
La Présidente : La Secrétaire :

  
Elsa Bonhert Deprez

  
Nicole Wyler